

La formation continue pour tous

Discours de Josiane Aubert, conseillère nationale VD

Seules les paroles prononcées font foi.

Réponse à la consultation sur la loi sur la formation continue pour ces groupes cibles: exigences du PSS

Le parti socialiste s'engage pour le droit à une bonne formation pour toutes et tous. La formation continue fait partie intégrante de ce droit. Les deux rapports présentés mettent en évidence que, dans notre pays, plus de 370'000 personnes entre 25 et 50 ans n'ont pas pu acquérir les compétences de base ou une formation professionnelle qui leur permettraient de s'adapter à l'évolution de la société et aux mutations du monde du travail. C'est 13 % des personnes actives de cette tranche d'âge.

Pour le PSS, il y a lieu d'agir, maintenant et avec détermination, pour remédier à cette situation lourde de conséquence. Nous proposons des mesures curatives pour les personnes concernées qui sont fragilisées sur le long terme, mais ces mesures sont aussi préventives : pour la société, car les assurances sociales seront moins sollicitées pour compléter les revenus insuffisants de ces personnes, et pour l'économie qui pourra plus facilement pallier aux pénuries de personnel qualifié inquiétantes qui se profilent dans de nombreux secteurs.

Nous devons donc ensemble, **confédérations, cantons, mais aussi entreprises, trouver des pistes pour permettre à l'avenir à tout adulte de combler ses lacunes de formation par des mesures que la loi sur la formation continue doit impérativement mettre en place.**

Nous saluons la volonté du Conseil fédéral de concrétiser enfin l'article constitutionnel sur la formation continue par une loi actuellement en consultation, même si à nos yeux ce projet est encore trop minimaliste. **Nous soutiendrons avec vigueur les mesures qui permettront d'encourager et d'accompagner toute personne adulte dans l'acquisition de compétences de base et d'une formation professionnelle, pour qu'elle soit ensuite en situation de poursuivre une formation tout au long de la vie.**

Pour le parti socialiste, la **formation continue est un élément central d'un système de formation suisse coordonné, qui doit assurer une perméabilité indispensable** à l'ensemble et promouvoir ainsi une meilleure égalité des chances face à la formation, quel que soit l'âge des personnes concernées. Dans ce sens, la formation continue n'est pas uniquement, comme l'avant-projet de loi l'affirme, une responsabilité strictement privée. La formation continue doit permettre à chacune et chacun de participer activement à la société, de s'intégrer dans le marché du travail et d'être capable de s'adapter aux mutations technologiques. Des mesures ciblées sont spécialement nécessaires pour atteindre des groupes particuliers, tels que les personnes illettrées ou certains migrants.

La **formation continue** pour les groupes cibles considérés, constitue un **élément de prévention dans la politique sociale** et de lutte contre le chômage ; nous devons agir pour réduire les inégalités actuellement criantes dans ce domaine : 75 % des personnes qui suivent spontanément des formations continues sont déjà très bien formées, souvent au niveau tertiaire. Le taux de personnes au chômage est trois fois plus élevé chez les personnes sans formation professionnelle. Les disparités face à la formation dues à

l'origine sociale, au sexe, à la nationalité sont flagrantes et doivent être combattues par une politique volontariste

Pour atteindre ces buts, des **moyens logistiques et financiers de la part des cantons et de la confédération** seront nécessaires ; les prochains messages FRI devront en tenir compte. Les barrières actuelles doivent être levées par des mesures concrètes d'aide à la formation. (bourses plutôt qu'aide sociale, indemnités de formation de l'assurance chômage mieux utilisées, case management pour adultes, validations d'acquis généralisées, bons de formation, ... guichet unique dans les cantons, orientation professionnelle spécialisée, décloisonnement institutionnel, ...).

La **responsabilité des employeurs devra être aussi précisée** : un engagement ferme de leur part est indispensable pour permettre aux personnes sans formation professionnelle ou en déficit de compétences de base de reprendre pied dans le processus de formation ; sans une participation des employeurs, les barrières pour ces groupes cibles seront plus difficiles à abattre. Les employeurs profiteront en premier chef, car ils pourront disposer de collaborateurs mieux formés et plus motivés.

Selon l'office fédéral de la statistique, actuellement, une personne active sur deux est âgée de plus de 40 ans, et le nombre des jeunes diminue : notre démographie n'est plus une pyramide, mais une « mongolfière » ! **L'innovation dans les prochaines décennies ne pourra pas s'effectuer uniquement par le renouvellement des générations, la formation continue à tous les niveaux et pour toutes les catégories d'actifs sera primordiale** pour permettre à la Suisse de rester compétitive.

Le parti socialiste interviendra sur ces axes prioritaires dans les débats parlementaires sur la loi sur la formation continue ; cette loi doit devenir un véritable instrument de politique de la formation qui construise une meilleure égalité des chances, une prévention face à la dépendance des assurances sociales et qui représente une chance pour l'économie de notre pays dans son adaptation face à l'évolution constante des marchés. Une telle politique est aussi préventive : elle est efficace pour les générations futures, car des adultes bien formés et actifs transmettent une dynamique positive à leurs enfants face à la formation.